

ANEPVV

assemblée générale

Vendredi 12 mars 2010

L'assemblée générale

- 1-2** Rapport du secrétaire
- 3-4** Rapport du trésorier
- 5-6** rapport moral du président

A 18h15, avec le quart d'heure de retard classique, le président déclare l'assemblée générale ouverte. Il passe la parole au secrétaire général qui présente quelques statistiques.

Rapport du secrétaire général

PRESENTS

Pierre Albertini
 Christian Bon
 Georges Chevalet
 Jean-Pierre Colle
 Michel Cruette
 Hubert Delcroix
 Bernard Guillemin
 Christian Lecuyer
 Gérard Lescasse
 Daniel Perciaux

ABSENTS EXCUSES

Jacques Bulois
 Gérard Chiocci

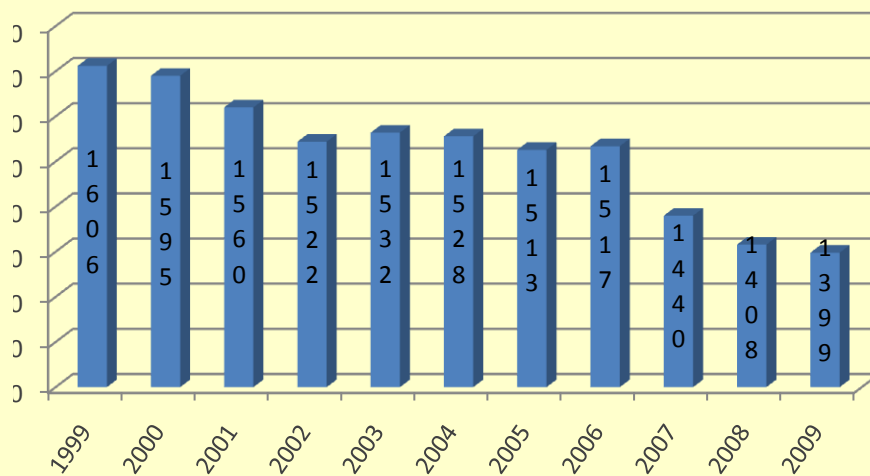
INVITES

Marcel Juillot

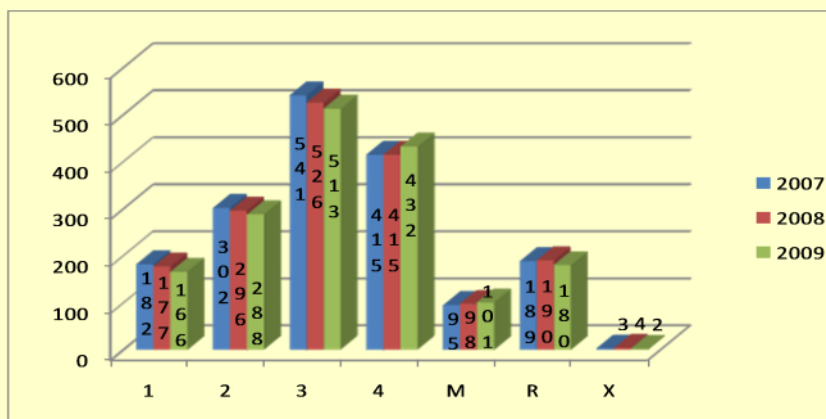
CLUBS

71 clubs étaient présents ou représentés

Planeurs inscrits

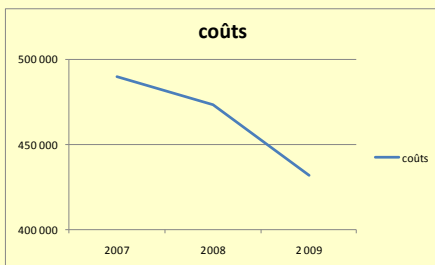
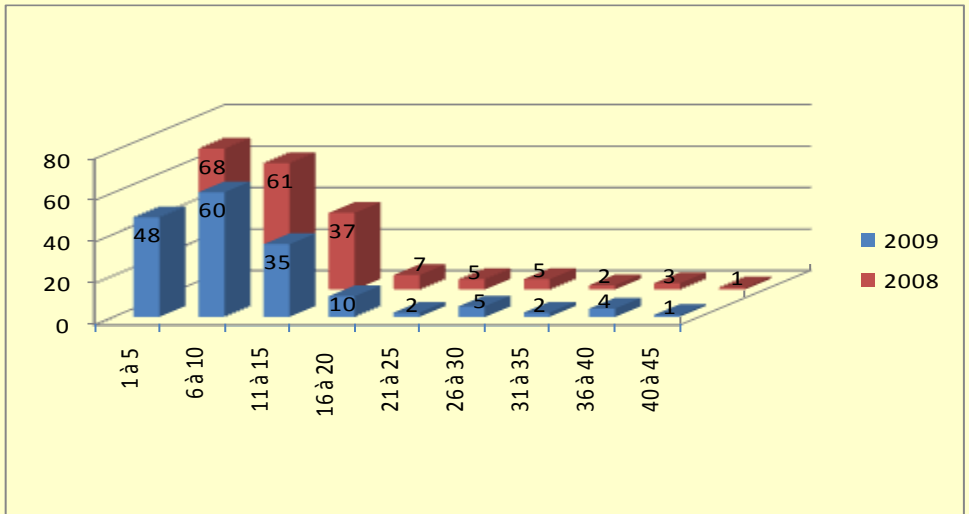
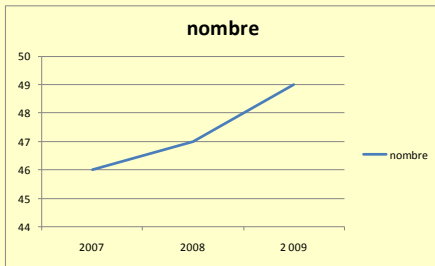


Planeurs inscrits par catégorie

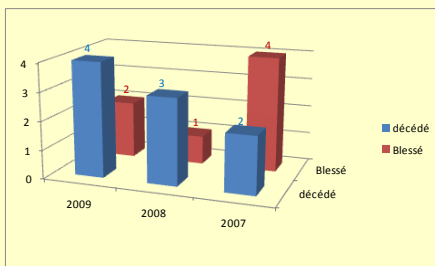
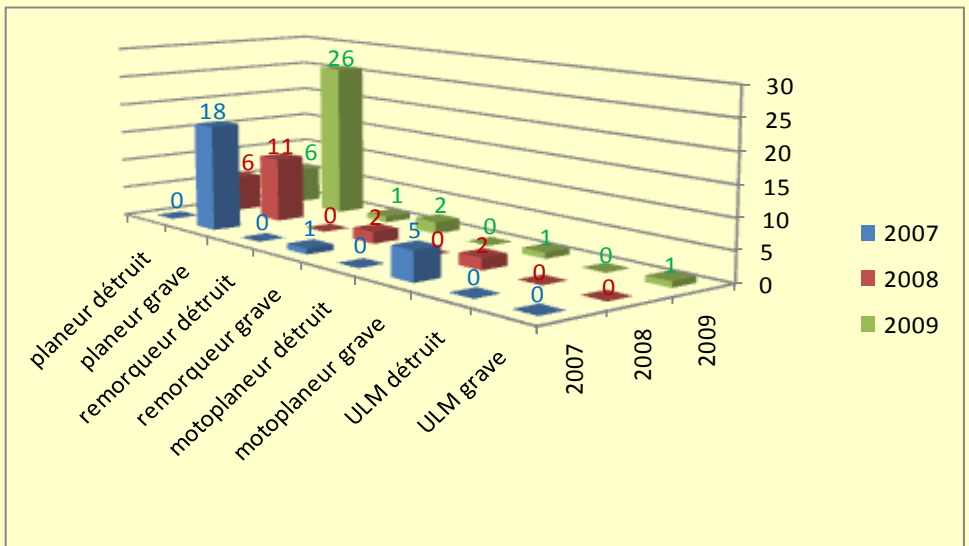
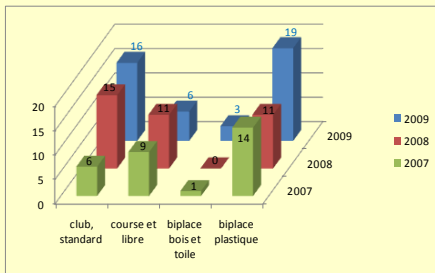


Les statistiques

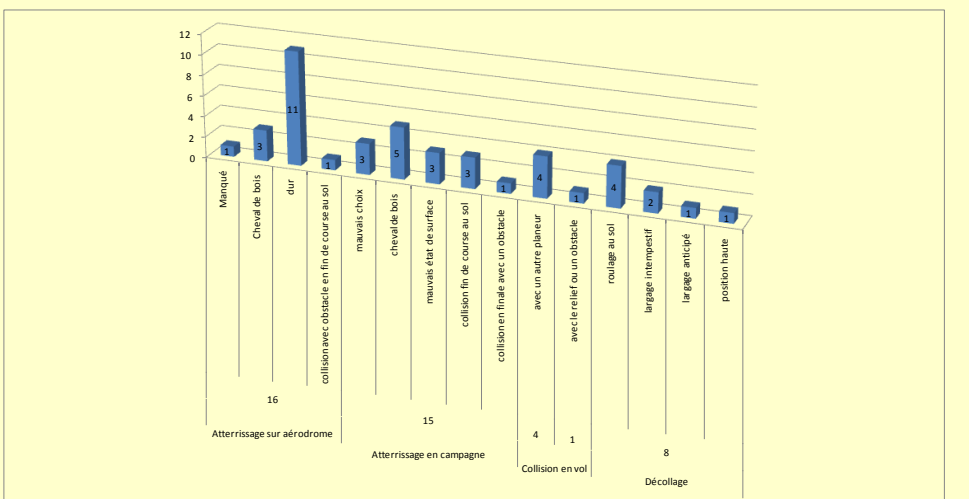
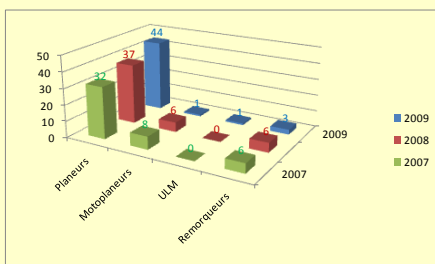
Nombre d'associations



Sort des matériels



Cause première des accidents



L'esprit de l'ANEPVV

La nécessaire entraide

La mission de l'ANEPVV c'est, avant tout, d'assurer la pérennité des associations de vol à voile. Tache pas forcément facile ! Nous voyons bien par quels tourments passe le club de Grenoble, club ancien solide, autonome, géré depuis fort longtemps avec beaucoup de rigueur et qui a vu son existence même mise en péril par un coup de folie d'un ex membre. L'ANEPVV se tient aux côtés de Grenoble vol à voile et y restera tant que la situation ne sera pas redevenue normale.

La bonne conduite

L'esprit actuel bien Français c'est de réclamer pour chacun toujours plus de liberté, toujours plus de droits. Mais, dès qu'un évènement tragique survient la réaction est immuable : que font les responsables ? ils auraient du prévoir - diriger c'est prévoir ! - et l'on oublie la liberté revendiquée pour exiger davantage de réglementation !

Nous les bons Français, et nous les bons pilotes de planeurs nous ne sommes pas à une contradiction près !

En 2009, la bonne conduite pour votre conseil d'administration ça a été de nager entre ces tentations extrêmes : soit ne pas régler, soit sur-régler ! Ne pas régler c'est voir quelques associations utiliser les comptes ANEPVV avec trop de liberté ; je ne parle pas ici d'associations qui peuvent rencontrer quelques difficultés temporaires, je parle d'associations abusant de la solidarité ; Sur-régler c'est perdre une partie de l'esprit insufflé par Monsieur JUILLOT le fondateur de notre belle association, c'est probablement perdre un peu d'autonomie de décision, c'est créer le risque d'entraver la marche de clubs jouant le jeu ! Et puis, sur-régler, pour quoi faire ? Nous ne parviendrons jamais à tout prévoir ! Alors, nous tentons de conserver des marges de manœuvre et d'initiative pour que l'ANEPVV reste avant toute chose une association gérant la solidarité entre tous les clubs, sans exception.

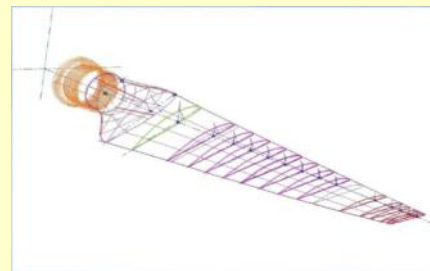
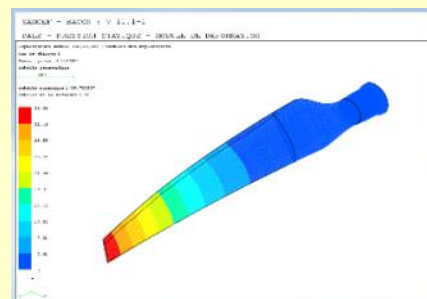
Conclusion

L'ANEPVV est là, toujours là au service de l'ensemble des clubs français pour assurer leur pérennité. Elle poursuivra sa mission en ce sens, le plus souvent possible en concertation avec la Fédération mais toujours dans un total esprit d'indépendance.

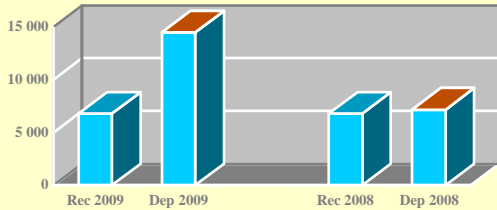
Le rapport du trésorier

Le trésorier présente avec maestria et brio habituels les chiffres essentiels de la gestion de notre association pour l'année 2010. Les graphiques importants sont rappelés ci-après. Notre trésorier insiste sur les objectifs à long terme que le conseil d'administration s'était fixé : rendre la gestion indépendante des résultats financiers des placements. En effet dans les années 90, les intérêts générés permettaient d'assurer 60 à 70% des frais de fonctionnement. Mais les rendements ne sont plus les mêmes ! Désormais, ce sont les frais prélevés qui assurent ce fonctionnement ce qui pérennise l'action de l'ANEPVV.

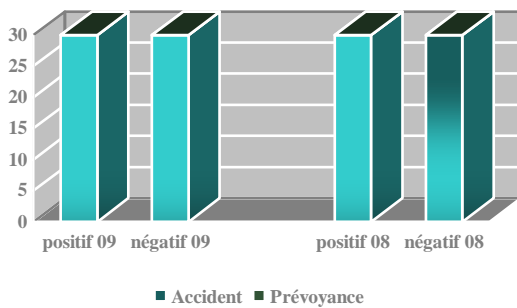
Quelques images aimablement fournies par l'entreprise DUC HELICES pour se faire une petite idée sur l'hélice pentapale FLAIR exposée lors de l'assemblée générale des 12, 13 et 14 mars 2010 au PUY en VELAY.



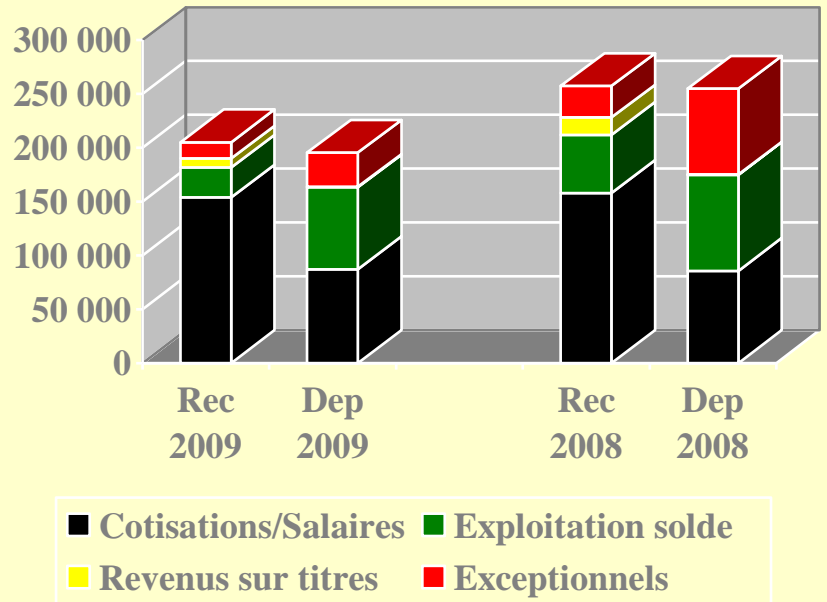
Matériel technique



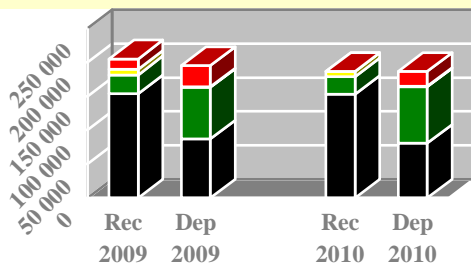
Compte des associations en M€



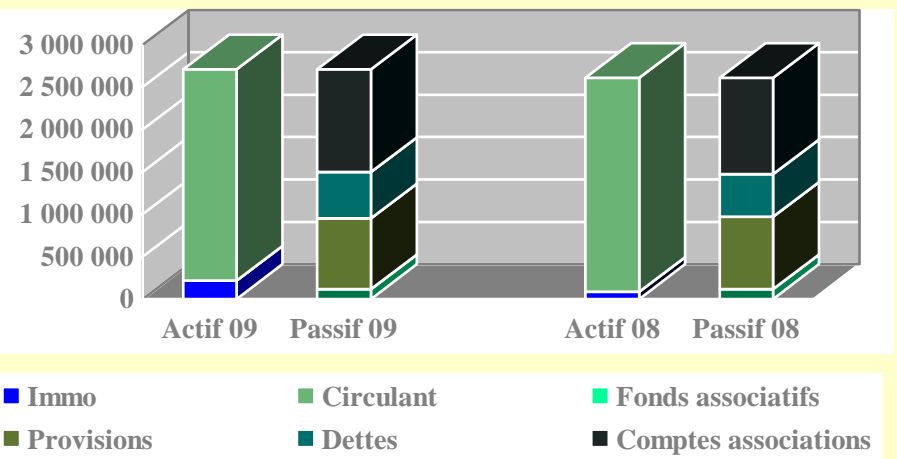
Fonctionnement ANEPVV



Fonctionnement 2010

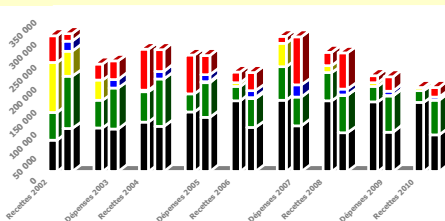


Compte de bilan



Objectif à long terme du compte d'exploitation

Cotisations/Salaires | Exploitation solde | Financière | Dotations | Exceptionnelle



Placements

	Au 31/12/2008	Au 31/12/2009	Au 31/12/2009	MV latentes	PV latentes	Revenus / titres
508016 CICTRESORICIC3DEC	549.439,90	522.044,87	521.989,87	54,61		11.455,15
508017 CM-CIC GES.36SD3D	5.031,60	0,00	0,00			89,67
508018 ACTION TRES.AAM3D	0,00	299.959,14	302.330,68		2.371,30	
508013 OPP. ET PROTEC 902	208.438,52	208.438,52	214.366,68		5.928,16	
508014 ROTHSCHILD	303.000,00	40,86	40,86			-3.000,00
508015 THESORA C	0,00	0,00	0,00			
508010 ADDILYS C	0,00	0,00	0,00			
50811 GESTION C	81.449,37	81.449,37	91.844,16		10.394,79	
SNVB	1.065.910,02	1.030.483,00	1.038.727,85			8.544,82
LA POSTE	81.449,37	81.449,37	91.844,16			0,00

Le rapport moral du président

Introduction

2009 aura enfin été une saison marquée par une hausse des heures de vol, des lâchés, des brevets et des kilomètres sur la campagne. Tout irait pour le mieux si dans le même temps on n'enregistrait pas une hausse des accidents et une baisse du nombre des licenciés.

Plus que jamais la solidarité est une nécessité, et ce n'est pas le club de Grenoble qui me démentira.

La solidarité

Rappelons les faits : l'incendie du bâtiment contenant tous les documents de vol, les parachutes, un Ka6, la gestion du club, plus le vol et la destruction d'un avion remorqueur. Voilà de quoi baisser les bras devant ce coup du sort. Heureusement, la solidarité a joué, d'abord avec le prêt de parachutes par des clubs voisins, puis bien sûr par l'intermédiaire de l'ANEPVV. Mais c'est vrai que l'ANEPVV a été créée pour cela.

C'est l'occasion de rappeler que l'ANEPVV n'a rien à voir avec une assurance, et que nous ne pouvons exister justement que parce que notre fonctionnement n'a rien à voir avec celui d'une compagnie d'assurance. L'ANEPVV ce sont des caisses de solidarité juxtaposées.

La première, de 0 à 35 000 €uros est interne au club, la seconde de 35 000 € à 50 000 € est au niveau de l'ensemble des clubs adhérents. C'est bien pourquoi, votre compte associatif (part de la balance entre vos cotisations et les participations versées sur la tranche 0 à 35 000 € doit être reportée sur votre bilan soit à l'actif s'il est positif, soit au passif s'il est négatif).

Chacun d'entre vous doit bien prendre en compte ce mécanisme, quand l'ANEPVV fait un chèque, c'est soit en débitant le compte de votre club, s'il fait moins de 35 000 €, soit en débitant le compte de solidarité regroupant tout les clubs, entre 35 000 et 50 000 €. Ne l'oubliez pas quand vous inscrivez, au nom de votre club, une machine appartenant à un de vos membres, celui-ci sera-t-il solidaire du club en cas de coup dur, est il attaché au club ou demain risque-t-il d'aller voir ailleurs.

Ce n'est qu'au-delà de 50 000 € que l'ANEPVV se réassure, mais cette partie est tout à fait marginale.

Du côté de la technique

J'ai demandé à Michel CRUETTE d'intervenir sur les problèmes liés aux révisions des moteurs Lycoming. Une nouvelle convention a été signée entre le SEFA, la Fédération et l'ANEPVV concernant les révisions de ces moteurs. Jusqu'à présent, le SEFA de Castelnaudary tenait en réserve un ou deux moteurs révisés qui pouvaient être envoyés dans un club pratiquement du jour au lendemain. Cette époque est révolue, le SEFA n'ayant plus les moyens humains suffisants pour entretenir mensuellement les moteurs en réserve. C'est pourquoi nous vous avons questionné pour connaître vos besoins en moteurs pour l'année 2010, pour que nous puissions faire de la gestion prévisionnelle.

Vous le savez, le potentiel théorique de nos moteurs a été porté à 2 000 heures. Pour notre part nous constatons que la plupart des



Le MCR-R 180



Le Dynamic



Le MCR - R100 - ULC



L'Eurofox

Suite du rapport moral du président

moteurs que le SEFA révisé pour nous n'ont pas atteint ce potentiel, il faut donc être prudent et n'être pas trop optimiste dans vos prévisions.

Le SEFA de Castelnaudary attire régulièrement notre attention sur l'obligation faite par Lycoming de faire tourner les moteurs au moins une heure 30 par mois. Ce point est trop souvent négligé, et conduit au remplacement accéléré des vilebrequins pour cause d'oxydation. N'oubliez pas que le curatif est toujours plus cher que le préventif, car là encore, en prévoyance comme en accident, ce n'est pas l'ANEPVV qui paye, mais votre compte ANEPVV, celui de votre club ou celui de la collectivité, qui est débité. Et une dépense supplémentaire qui aurait pu être évitée, n'impacte pas les comptes de l'ANEPVV mais appauvrit le mouvement vol à voile dans son ensemble.

Les cotisations ANEPVV sont trop élevées, c'est vous qui avez les moyens de les faire baisser.

MODERNISATION DE NOTRE GESTION

La mise en place de notre nouveau logiciel de gestion est en voie de finalisation. Beaucoup de choses ont été faites au cours de l'année 2009, et il nous reste à peaufiner les états de sorties en tenant compte de vos observations. Cette étape franchie, l'ensemble de notre gestion sera informatisée, et nous pourrions envisager des évolutions qui amélioreront le service rendu aux clubs.

Pour ce travail, il faut saluer l'implication très grande de Christian BON et d'Hubert DELCROIX, qui, s'ils sont bien bénévoles, ont fait preuve sur ce dossier dans un grand professionnalisme.

Le travail ne nous manque pas, au cours des prochains mois nous allons entreprendre de toiletter notre règlement intérieur, et nous reprendrons notre bâton de pèlerin pour continuer à porter la bonne parole de l'ANEPVV au plus près des clubs, en particulier lors des prochaines Assemblées Générales des Comités Régionaux, car nous constatons trop souvent une grande méconnaissance de mode de fonctionnement de l'ANEPVV. N'hésitez pas à nous questionner !

Je voudrais avant de conclure remercier chaleureusement chacun des membres du Comité Directeur qui m'ont entouré et soutenu au cours de l'année 2009. Ils donnent tous de leur temps, sans compter, chacun apportant sa part de travail, faisant ainsi vivre pleinement la solidarité au sein du mouvement vol à voile. A tous un grand MERCI.

N'oublions pas nos permanents, si Laëtitia MORIN a choisi de nous quitter, Floriane JEAN-JOSEPH nous a rejoints à l'automne, et elle forme avec Angélique LEROY un binôme particulièrement efficace et apprécié.

Merci à tous.

Après avoir répondu à quelques questions sur le fonctionnement du stock ANEPVV, la CENTRAIR, et les pièces SOCATA l'assemblée générale est close à 19h30



Le SF 25 du CNVV



Le MCR - R114 de Saint Dizier



Le Midour 3 équipé de l'hélice Flair

**Prochaine réunion du conseil d'administration :
Le vendredi 23 avril au
29, rue de Sèvres à 9h30.**